

## Accueil des nouveaux retraités

Mercredi 16 novembre 2011 à 14h30

Adeline Hazan, Maire de Reims

\*

### Déroulé

- **14h30-15h00: Accueil et discours**
  - **Mme Adeline HAZAN, Maire de Reims**
  - Mr Bertrand BOUSSAGOL, Président de l'ORRPA
- 15h-17h : Echanges avec les nouveaux retraités invités (réflexion en plénière, en sous-groupes et présentation des dispositifs en faveur des plus de 60 ans)
- 17h00: Verre de l'amitié

\*

Monsieur le Président de l'ORRPA (Bertrand BOUSSAGOL),  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui à l'Hôtel de Ville pour cette grande première **organisée par la Ville et l'Office rémois des retraités et des personnes âgées (ORRPA)**.

C'est en effet la première année que nous organisons cette manifestation visant à **accueillir les jeunes retraités rémois**. Celle-ci a d'ailleurs vocation à être pérennisée **pour l'année 2012 et aura lieu par la suite une fois par trimestre**.

Alors que l'agglomération rémoise **compte près de 40 000 retraités**, il nous semblait **important de faire de cet accueil un temps fort et récurrent** de la vie rémoise. Les objectifs de **cette manifestation sont nombreux**. J'en vois **au moins trois** :

Elle nous permet tout d'abord **d'accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux retraités de la ville**, autour d'un événement convivial.

Elle nous permet également **d'impliquer les nouveaux retraités dans la vie citoyenne à Reims**, notamment autour de l'engagement associatif, de l'aide ou du maintien à domicile.

Elle constitue enfin **une occasion de leur présenter à la fois la politique en faveur des personnes âgées, la politique intergénérationnelle de la Ville et de l'ORRPA et quelques uns des principaux dispositifs** mis en place pour eux.

Tout cela permet aux nouveaux retraités rémois **d'être informés des outils mis à leur disposition** pour bien démarrer cette nouvelle étape de vie à Reims.

Elle leur offre également la possibilité **d'échanger entre eux sur les enjeux** auxquels ils pourraient être collectivement confrontés. Je pense notamment à leur **place dans la société ou les activités qu'ils peuvent mener ensemble**.

Vous le savez, la Ville de Reims **est engagée depuis 3 ans dans une politique ambitieuse** en faveur **des personnes âgées et de la solidarité intergénérationnelle**.

Notre objectif est **d'assurer à chaque génération sa place dans la ville.**

C'est en ce sens que nous **avons consolidé cette politique** en créant en janvier dernier une **délégation aux personnes âgées et aux questions intergénérationnelles**, dont s'occupe **Olivier NOSTRY** ici présent.

Alors que **2012 sera l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations**, il me semble important de **réaffirmer que les retraités, qu'ils soient nouveaux ou plus anciens, ont toute leur place à Reims.**

C'est d'autant plus vrai que **les jeunes retraités ont beaucoup à apporter à la Ville par leur dynamisme, leur expérience et leurs différents engagements associatifs et bénévoles.**

Les jeunes **retraités sont bien souvent le lien entre les différentes générations : leurs parents**, dont ils ont parfois la charge, **leurs enfants et leurs petits-enfants.**

Il ne faut pas oublier non plus que **le passage à la retraite est une étape dans la vie de l'individu** qui peut **être plus ou moins bien vécue.** Dès lors, **il est normal que la Ville mette en place des dispositifs facilitant cette transition.**

Je sais que nous reviendrons tout à l'heure sur l'ensemble de ces dispositifs mais je voudrais d'ores et déjà en rappeler les plus importants :

Nous avons créé le 1er mars 2010 un **Fonds d'aide aux personnes âgées**, qui est destiné à **financer des heures d'aide à domicile pour les personnes âgées** en fonction de leur niveau de ressources.

**La Carte Vermeil**, délivrée par le CCAS et qui permet **aux personnes âgées de plus de 65 ans** non imposées sur le revenu **de circuler dans les transports en commun de Reims.**

**La Carte Poivre et Sel Avantages**, lancée conjointement **en janvier 2010 par la Ville de Reims et l'ORRPA.** Elle **permet aux retraités et adhérents de l'ORRPA de bénéficier de 10 à 40%** de réduction **auprès de 120 partenaires rémois impliqués dans la démarche.** En février 2010, **ce sont environ 2 300 retraités qui en ont bénéficié.**

Ce ne sont là que quelques uns des dispositifs que nous avons mis en place.

Je veux à ce titre remercier **l'Office rémois des retraités et des personnes âgées avec qui nous travaillons au quotidien.**

**Je veux également remercier Olivier NOSTRY pour son implication sur cette question essentielle des personnes âgées et de l'intergénérationnel.**

Avant de laisser la parole à Monsieur BOUSSAGOL, je vous renouvelle mes remerciements pour votre présence aujourd'hui et vous souhaite à toutes et à tous une très belle retraite à Reims.

Je vous remercie.